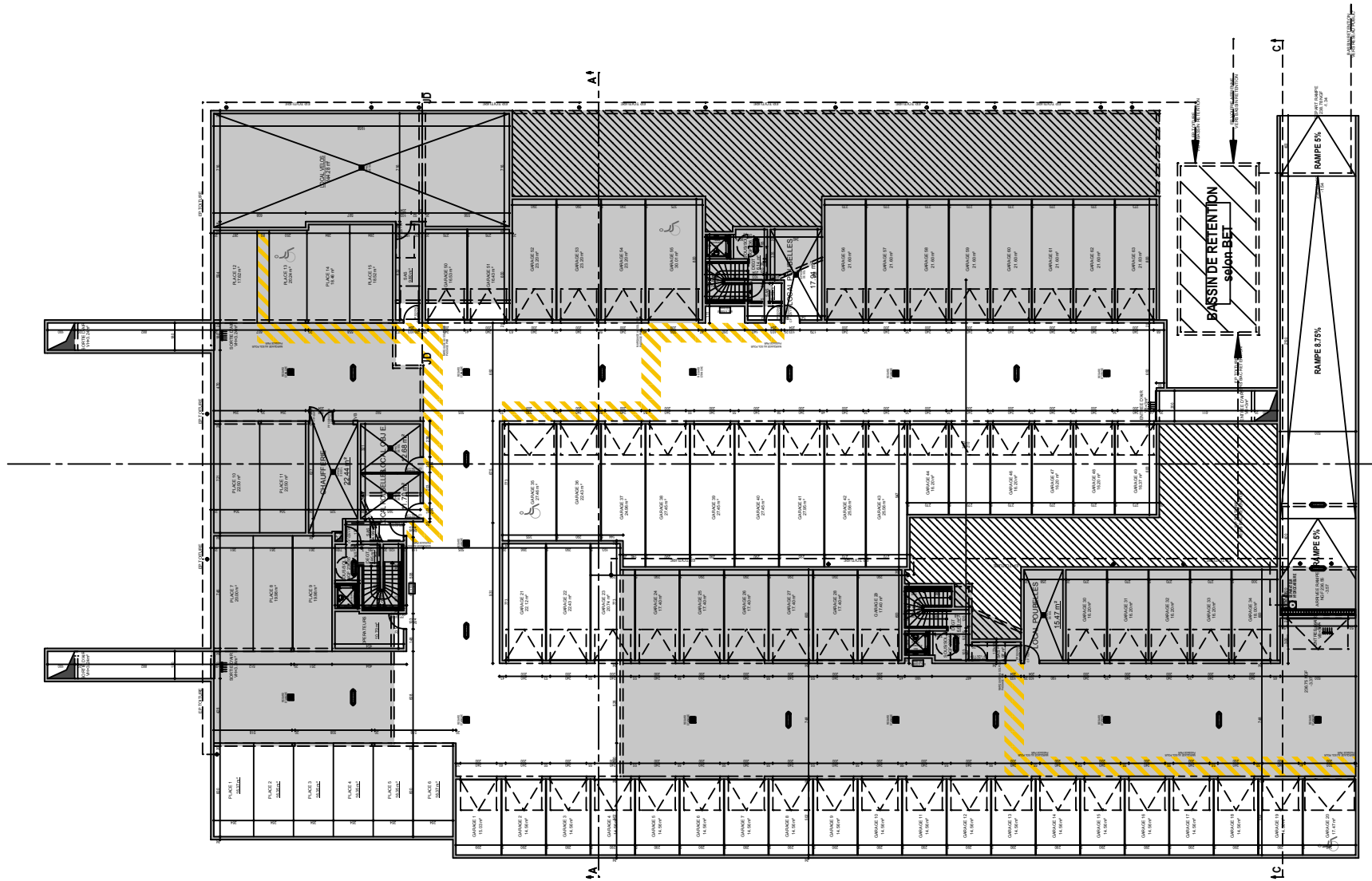
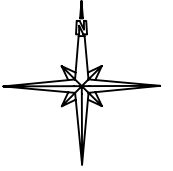


Les Domaniales Sully



NOTA : PLAN NON CONTRACTUEL , PLANS COMMERCIAUX D'APRES PLANS PROJET.

DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE APPORTEES A CE PLAN EN FONCTION DES NECESSITES TECHNIQUES DE LA REALISATION , TANT EN CE QUI CONCERNE LES DIMENSIONS QUE L'EQUIPEMENT. LES SURFACES INDIQUEES SONT APPROXIMATIVES. LES RETOMBÉES, FAUX PLAFONDS, AINSI QUE L'EMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS SONT FIGURES A TITRE INDICATIF. LES SURFACES HABITABLES SONT CONFORMES AU DECRET DU 23 MARS 1997 (Art.4, 1).